



Communiqué de presse daté du 23/11/2018

Report de la mise en œuvre de la vignette « poids lourds » : Le gouvernement fait... « fausse route » !

Alors que les « gilets jaunes » s'apprêtent à manifester contre un ras-le-bol fiscal en général et contre la fiscalité écologique en particulier, le gouvernement profite de ce mouvement de colère pour donner des gages au lobby des transporteurs routiers en reportant la mise en œuvre de la vignette « poids lourds ».

Ce nouveau cadeau fiscal fait aux transporteurs routiers est un non-sens historique. Pire, alors qu'une partie des gilets jaunes réclament de la justice fiscale, le fait d'absoudre le transport routier d'une juste contribution à l'entretien des routes risque d'accroître le sentiment d'un « deux poids (lourds), deux mesures » !

De fait, en se privant d'une recette fiscale évaluée à plus de 500 millions d'euros par an, il est assez vraisemblable que l'entretien du réseau routier, fortement dégradé par le transport de fret par camion, continuera à être payé par les citoyens.

Ce gouvernement, depuis sa nomination, n'a eu de cesse d'alourdir la fiscalité sur les ménages et accroître l'injustice fiscale. Avec cette nouvelle décision injuste fiscalement et anti-écologique, ce gouvernement commet une faute politique.

Le gouvernement préfère capituler devant un lobby apte à bloquer la France, tout en reportant la charge de l'entretien des routes sur les citoyens. Incidemment, ce gouvernement va achever le fret ferroviaire qui meurt à petit feu d'une concurrence déloyale du transport routier. Pour couronner le tout, cette décision antiécologique sera vraisemblablement accompagner, en ouverture de la COP24 en Pologne, de grands et beaux discours sur l'impérieuse nécessité de lutter contre le dérèglement climatique.

CONTACT PRESSE

Stéphen Kerckhove, délégué général – Tél. 06 06 88 52 66

Association nationale de protection de l'environnement habilitée au titre de l'article L141-3 du code de l'environnement